



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 41

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2019

OBJET :

DE-19-12-1-49) APPROBATION DES AIDES A PROJETS JEUNES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), Mme TOP (pouvoir à M. DENHEZ).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191218-lmc1H6981H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2019
Date de Publication : 20/12/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2016 définissant les modalités d'attribution des aides à projets jeunes (A.P.J.) ;

Considérant les demandes d'aides à projets présentées par Madame Léa Le Meur, Monsieur Bilal Atmani, Monsieur Rémy Devisch, Madame Marie Rocchisani, Madame Andréa Floccari, Madame Morgane Bouget-Langlois et Monsieur Robin Dutertre ;

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les initiatives des jeunes vincennois ;

Après avis de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse du 11 décembre 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Décide d'attribuer une aide financière aux porteurs de projets suivants :

1. 100 € au projet solidaire, présenté par Madame Léa Le Meur, domiciliée au 119, rue de Fontenay à Vincennes ;
2. 300 € au projet entrepreneurial, présenté par Monsieur Bilal Atmani, domicilié au 120, rue Defrance à Vincennes ;
3. 300 € au projet artistique, présenté par Monsieur Rémy Devisch, domicilié au 19, rue du Donjon à Vincennes ;
4. 300€ au projet entrepreneurial présenté par Madame Marie Rocchisani, domiciliée au 127, avenue de la République à Vincennes ;
5. 200 € au projet artistique, présenté par Madame Andréa Floccari domiciliée au 4, avenue du Général-de-Gaulle à Vincennes ;

6. 100 € au projet sportif et solidaire, présenté par Madame Morgane Bouget-Langlois, domiciliée au 28, rue Diderot à Vincennes ;
7. 100 € au projet entrepreneurial présenté par Monsieur Robin Dutertre, domicilié au 14, rue du Lieutenant-Heitz à Vincennes ;

ARTICLE II : La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2019, aux articles et chapitres correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé